

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 09/12/2019 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de l'équipement - Subdivision des Iles sous le vent - Secteur de Tahaa					
2	LIBELLE DU POSTE: Agent d'entretien des infrastructures de voirie					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 2					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : D					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : D					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :		CODE POSTE : 1830			
	PROGRAMME : 962 02		PROGRAMME R.H : 974 03			
	CENTRE DE TRAVAIL : 327					
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Tahaa - Archipel des Iles sous le vent					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent est chargé de l'entretien et de la réparation des infrastructures publiques routières au sein du secteur de Tahaa de la subdivision des Iles sous le vent de la Direction de l'équipement					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : Néant					
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le chef d'équipe « entretien du DPR » du secteur de Tahaa					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Matériel et outillage de chantiers ; - Equipements de protection individuelle (EPI).					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Port d'un EPI obligatoire ; - Permis de conduire véhicule légers (VL) et poids lourds (PL) obligatoire.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Participer à la préparation des interventions ; - Entretien et réparer les infrastructures routières et ses dépendances ; - Reboucher les nids-de-poule et poser de l'enrobé ; - Débroussailler les accotements ; - Réparer les dispositifs de sécurité ; - Participer à l'entretien du matériel ; - Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité au travail ; - Intervenir lors des périodes de catastrophes naturelles (cyclone, houle, pluie, etc.).					
14	ACTIVITES ANNEXES : Conduire et manœuvrer des engins poids lourds pour les chantiers d'entretien et les travaux en régie du secteur de Tahaa de la subdivision des Iles sous le vent de la direction de l'équipement.					

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Aide technique
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Entretien des ouvrages de génie civile (infrastructures, VRD)

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Etre autonome		X	
	- Qualité de maîtrise de soi et de discipline		X	
	- Aptitude à la polyvalence		X	
	- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité au travail		X	

	- Capacité de travailler en équipe et de s'y intégrer		X	
	- Appliquer les directives et les consignes		X	
	- Techniques d'entretien des voiries		X	
	- Connaissance du petit matériel et engins de chantier		X	

18 EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :

19 FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Formation aux premiers secours

20 DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans

Pour le directeur de l'équipement,
le chef de la subdivision des ISLV

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :